

Projet pédagogique 2023-2024

Accueils périscolaires et extrascolaires
Centre de loisirs éducatif et Espace jeunes éducatif de Bernis



Sommaire

Introduction.....	p.4
I. Le contexte du centre de loisirs éducatifs.....	p.5
A- L'organisateur.....	p.5
B- La situation initiale.....	p.6
C- Le responsable du centre de loisirs éducatifs.....	p.12
C1- Mes conceptions éducatives.....	p.12
C2- Mes relations avec l'organisateur.....	p.12
II- Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques.....	p.13
A- Les intentions éducatives.....	p.13
B- Les objectifs pédagogiques et les actions pédagogiques liées.....	p.14
C- Les programmes d'animation.....	p.20
III- Les moyens.....	p.23
A- Les moyens humains : l'équipe pédagogique.....	p.23
A-1- Présentation de l'équipe.....	p.23
A-2- Rôle et attitude de l'équipe.....	p.24
A-3- Les animateurs volontaires : des citoyens actifs !.....	p.25
A-4- Le rôle formateur de l'équipe.....	p.25
B- Les moyens financiers.....	p.27
C- Les moyens matériels.....	p.29
IV- Le projet de fonctionnement.....	p.30
A- Structuration du temps et du groupe.....	p.30
A1- Le public accueilli.....	p.30
A2- L'accueil d'enfants en situation de handicap.....	p.35
A3- La journée type.....	p.36
B- Les modalités de vie.....	p.40
V- Evaluation du projet.....	p.43
A- Les critères et les indicateurs.....	p.43
B- Modalités d'évaluation.....	p.48
Conclusion.....	p.49

Introduction

Centre de loisirs éducatif de Bernis

Les Francas du Gard sont organisateur du centre de loisirs éducatif de Bernis, nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans au Groupe Scolaire Paul Fort, 5 rue de la Croix du Vent à Bernis 30620 et les jeunes de 12 à 17 à l'espace jeune situé 9 Rue des Genévriers à Bernis aussi.

Nous sommes ouvert toutes l'année sauf la deuxième quinzaine d'aout et celle des vacances de fin d'année.

Coordonnées :

Téléphone : 06.74.05.22.67

Mail centre de loisirs : bernis@francas30.org

Mail espace jeunes : ejbernis@francas30.org

Numéro du récépissé de déclaration :

Accueils périscolaires : 0300052AP00162

Accueils extrascolaires : 0300052CL00421



Photo des enfants entrain de faire un « Loup Garou »

I. Le contexte du centre de loisirs éducatif

A- L'organisateur

L'organisateur du centre de loisirs éducatif et de l'espace jeunes éducatif de Bernis est l'association départementale des Francas du Gard, dont le siège sociale se situe au 165 rue Philippe Maupas, Résidence l'Altis, 30900 Nîmes.

L'éducation populaire est un projet social, une ambition d'émancipation du peuple par le savoir pour instaurer une société nouvelle. En complément de l'enseignement scolaire formel, elle cherche la démocratisation de l'accès aux savoirs, et la diffusion de la connaissance au plus grand nombre.

L'éducation populaire c'est l'éducation « du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs :

Humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix.

Ils mettent en vie chaque jour ces valeurs dans leurs actions éducatives avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.

Par humanisme, les Francas entendent favoriser dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et leur détermination à révéler les potentialités de chaque personne . Cela vaut pour toutes les personnes sans distinction aucune d'âge, genre, origine, situation sociale ou religion.

Leur raison d'être est l'éducation, pour rendre l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible.

Ils conçoivent l'éducation à la fois comme un projet favorisant la réussite scolaire et l'insertion volontaire dans la société.



B- La situation initiale

Bernis est une commune d'environ 3400 habitants. Situé dans le département du Gard, elle est située à 12km de Nîmes. Bernis fait partie de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole.

La proximité avec Nîmes et le réseau de transports en commun nous donne un accès facile et rapide à de nombreuses infrastructures (piscines, parcs, théâtres, cinéma etc.) et un à un riche tissu associatif.

La commune de Bernis bénéficie de plusieurs structures et associations qui accueillent la petite enfance, l'enfance et la jeunesse :

- Une crèche
- Deux Associations d'assistantes maternelle : Les Mini-pousses et les Coccinelles
- Des clubs de sport et culturels (foot, tennis, danse, théâtre, tarot, etc.).

C'est un marché de prestation de service qui lie la commune de Bernis et l'association départementale des Francas du Gard pour la gestion :

- Du centre de loisirs éducatif extrascolaire
- Du centre d'animation jeunesse, communément appelé « espace jeunes »
- Des activités périscolaires , communément appelé centre de loisirs éducatif périscolaire

Le centre de loisirs périscolaire regroupe les accueils du matin et du soir, la pause méridienne ainsi que l'accueil du mercredi.

Les activités extrascolaires sont les vacances scolaires.

Ces différentes activités on lieu au groupe scolaire Paul Fort.

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) de la commune de Bernis formalise le projet enfance jeunesse. Il défini le parcours éducatif des enfants avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs. La commune a donc mis en œuvre des partenariats renforcés et coordonnés avec les différents acteurs institutionnels et locaux (associatifs) afin de pouvoir offrir des services en adéquation avec les besoins des enfants, des jeunes et des familles installés sur le territoire. L'objectif a été de réunir, d'associer et de mobiliser l'ensemble des acteurs pour tenter de promouvoir une approche éducative au service de l'égalité des chances, de l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

La commune souhaite, dans le cadre d'un référentiel commun fondé sur le socle des valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité, promouvoir la laïcité, vecteur de liberté, ainsi que l'égal accès de tous aux savoirs pour favoriser l'égalité des chances et la solidarité pour permettre à chacun d'être aidé et à son tour d'aider les autres.

Ce projet place l'enfant au centre du dispositif et c'est son éducation qui est au cœur de la démarche.

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires et auxquels devraient adhérer les projets d'établissements scolaires, les projets éducatifs d'accueils de loisirs, les projets associatifs, etc. :

L'enjeu est de favoriser la complémentarité des différents temps éducatifs que vit l'enfant et d'agir en cohérence pour les acteurs de l'éducation de 0 à 17 ans. A partir des objectifs généraux de la politique enfance jeunesse la commune a construit un projet éducatif partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs que sont les enseignants, les parents, les animateurs et les associations.

Il s'agit d'harmoniser ces différents temps éducatifs, au moyen d'une étroite concertation, pour définir des objectifs partagés, et mis en œuvre de manière harmonieuse.

C'est également pour le territoire l'opportunité de s'engager dans un processus plus général de développement en qualité des différents temps d'accueil de l'enfant.

Objectifs généraux de la Politique Enfance-Jeunesse de la commune de Bernis :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes
- Prendre en compte et impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs et de loisirs
- Favoriser les comportements citoyens
- Développer l'information et la communication

L'objet du Projet Educatif est de mobiliser tous ceux et celles qui ont en charge l'éducation et les loisirs des enfants et des adolescents afin d'encourager et de mettre en œuvre un projet éducatif global, destiné à favoriser l'accès à la diversité des connaissances, des lieux de savoir et des pratiques sportives, artistiques et culturelles.

Les objectifs du PEDT partagés par les partenaires :

- Contribuer à l'égal accès des enfants aux savoirs et aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques,
- Favoriser l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté,
- Favoriser un aménagement harmonieux des rythmes de vie des enfants et des jeunes,
- Garantir la cohérence des interventions publiques en direction des enfants et des adolescents sur le territoire communal,
- Renforcer la participation des associations, des familles, des enfants et des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif.

Les partenaires du projet :

- Partenaires institutionnels : l'Education nationale, la Direction départementale de la Cohésion Sociale du Gard, la CAF, le Conseil Départemental du Gard
- Partenaires associatifs : les associations culturelles et sportives locales et départementales, les associations de parents d'élèves, les associations d'assistantes maternelles

Les acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT, se composent :

- Du personnel d'animation communal
- Des enseignants
- Des animateurs permanents du centre de loisirs
- Des animateurs vacataires en contrat d'engagement éducatif

Le groupe scolaire Paul Fort est composé d'une école maternelle, qui accueille environ 115 enfants et d'une école élémentaire qui accueille environ 170 enfants.

Le centre de loisirs éducatif maternel et le centre de loisirs éducatif élémentaire sont situés au même endroit dans les locaux derrière l'école élémentaire.

Deux salles d'activité, un dortoir pour les maternelles, des sanitaires, une cour (avec un préau et deux terrains de sports), une salle polyvalente ainsi qu'un bureau sont mis à notre disposition.

L'espace jeunes éducatif est composé d'une salle d'activité, de sanitaires et d'une régie. Nous avons aussi accès à la cour de l'élémentaire et aux terrains de sports si besoin.

Les taux d'encadrement

Tranche d'âge	Accueils périscolaires *		Accueils extra-scolaires
	Accueils du matin et du soir et pause méridienne	Mercredi	Vacances scolaires
Maternels - de 6 ans	1 animateur pour 14	1 animateur pour 10	1 animateur pour 8
Elémentaires 6 à 11 ans	1 animateur pour 18	1 animateur pour 14	1 animateur pour 12

Jeunes 12 à 17 ans	Mardi et Vendredi soir	Mercredis et	Vacances scolaires
	1 animateur pour 12	1 animateur pour 12	

* Taux assouplit dans le cadre du PEdT et du « plan mercredis ».

Horaires du centre de loisirs éducatif maternel périscolaire

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin 7h30 - 8h35	Accueil du matin 7h30 - 8h35	Centre de loisirs 7h30 - 18h30	Accueil du matin 7h30 - 8h35	Accueil du matin 7h30 - 8h35
Ecole 8h35 - 12h00	Ecole 8h35 - 12h00		Ecole 8h35 - 12h00	Ecole 8h35 - 12h00
Pause méridienne 12h00-14h00	Pause méridienne 12h00-14h00		Pause méridienne 12h00-14h00	Pause méridienne 12h00-14h00
Ecole 14h00-16h45	Ecole 14h00-16h45		Ecole 14h00-16h45	Ecole 14h00-16h45
Accueil du soir 16h45 - 18h30	Accueil du soir 16h45- 18h30		Accueil du soir 16h45 - 18h30	Accueil du soir 16h45 - 18h30

Légende :

Temps périscolaires gérés par les Francas

Horaires des accueils extrascolaires en période de vacances scolaires :

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30

Horaires d'accueil pour les demis journées avec ou sans repas:

Le matin : de 7h30 à 9h00

Le midi : 11h30 à 12h00 puis 13h15 à 14h00

Le soir : 16h30 à 18h30

Horaires du centre de loisirs éducatif élémentaire périscolaire

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin 7h30 - 8h20	Accueil du matin 7h30 - 8h20	Centre de loisirs 7h30 - 18h30	Accueil du matin 7h30 - 8h20	Accueil du matin 7h30 - 8h20
Ecole 8h20 - 12h00	Ecole 8h20 - 12h00		Ecole 8h20 - 12h00	Ecole 8h20 - 12h00
Pause méridienne 12h00-13h50	Pause méridienne 12h00-13h50		Pause méridienne 12h00-13h50	Pause méridienne 12h00-13h50
Ecole 13h50-16h30	Ecole 13h50-16h30		Ecole 13h50-16h30	Ecole 13h50-16h30
Accueil du soir 16h30 - 18h30	Accueil du soir 16h30 - 18h30		Accueil du soir 16h30 - 18h30	Accueil du soir 16h30 - 18h30

Légende :

Temps périscolaires gérés par les Francas

Horaires des accueils extrascolaires en période de vacances scolaires :

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30

Horaires d'accueil pour les demis journées avec ou sans repas:

Le matin : de 7h30 à 9h00

Le midi : 11h30 à 12h00 puis 13h15 à 14h00

Le soir : 16h30 à 18h30

Horaires de l'Espace jeune éducatif

Accueils périscolaires en période scolaire :

Le mardi et vendredi de 16h30 à 19h00

Accueils extrascolaires en période scolaire :

Le mercredi et le samedi de 14h00 à 19h00,

Accueils extrascolaire en période de vacances scolaires :

Du lundi au vendredi, à la journée ou la demi-journée selon le planning, les horaires sont variables en fonction des activités proposées.

Les séjours

Pour chaque tranche d'âge, des séjours sont proposés :

Elémentaires : deux séjours l'été et un l'hiver (4 jours et 3 nuits ou 5 jours et 4 nuits)

Espace jeunes : des séjours de 48h (2 ou 3 dans l'année) dont, un séjour au ski pendant les vacances d'hiver (6 jours et 5 nuits) et deux séjours l'été de 5 jours et 4 nuits ou 4 jours et 3 nuits.

La plupart des séjours sont mutualisés avec d'autres structures des Francas du Gard.



Exemples de séjours

C– Le responsable du centre de loisirs éducatif :

C1– Conceptions éducatives

Au regard du projet national des Francas, de la stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral 2020-2025 de l'association départementale des Francas du Gard et du contexte territorial, je souhaite faire du Centre de loisirs éducatif et de l'Espace jeune de Bernis des espaces de vie :

- **Educatifs** : c'est-à-dire, permettre aux enfants de développer des compétences en terme de savoir être, de savoir faire et des connaissances en créant un environnement riche ouvrant le champ des possibles aux enfants afin de permettre leur épanouissement. Les animateurs, en tant qu'éducateurs, doivent créer et maîtriser les influences et mettre en œuvre les conditions les plus favorables à la réalisation d'expérience collective.
- **Où l'on apprend à bien vivre ensemble** : le centre de loisirs est un lieu d'expérimentation à la vie collective. Il doit permettre l'expression des personnalités et favoriser l'établissement de relations interindividuelles, dans un cadre sécurisé et sécurisant. L'entraide, le partage, la bienveillance et la coopération sont les piliers du « bien vivre ensemble ».
- **Qui rassemblent** : les enfants sont au cœur de notre action. Nous devons mettre en œuvre des conditions favorable à leur épanouissement et c'est en créant un parcours éducatif global et cohérent que nous pouvons y parvenir. Pour cela, il est nécessaire de rassembler l'ensemble des acteurs éducatifs pour construire ensemble un projet structuré et structurant pour les enfants.
- **Qui forme les futurs citoyens** : le développement durable est un enjeu majeur d'aujourd'hui pour demain. Eduquer au développement durable c'est former des citoyens conscients des enjeux de la planète et de leur territoire, c'est leur permettre d'acquérir un comportement, des réflexes écocitoyen, c'est-à-dire respectueux et responsables face à l'environnement. Ainsi, l'éducation au développement va de pair avec l'éducation à la citoyenneté qui est intrinsèquement liée à la participation des enfants. Eduquer au développement c'est se demander quelle planète on veut pour nos jeunes et quels jeunes on veut pour notre planète. Notre centre de loisirs est adhérent au label écocentre.

C2— Relations avec l'organisateur

L'organisateur est, pour l'équipe d'animation et la direction, un espace ressource essentiel. Il apporte un soutien pédagogique grâce aux temps de formation et des ressources pédagogiques Le siège sociale est également un lieu qui rassemble favorisant ainsi le partage, l'entraide, la coopération et l'échange de pratiques.

Il apporte également des ressources en terme de matériel, nécessaire pour la mise en place de pratiques éducatives spécifiques.

Enfin, il aide à développer toujours plus la qualité de notre action. Pour cela, il conseil et encourage, oriente et soutien .

II– Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

A– Les intentions éducatives

Le centre de loisirs éducatifs et l'espace jeune doivent permettre aux enfants et aux jeunes de la commune de Bernis de profiter de vrais temps de loisirs. C'est-à-dire des temps où ils pourront :

- faire des découvertes,
- grandir à leur rythme,
- partager des expériences,
 - s'épanouir,
- trouver leur place au sein d'un groupe,
 - construire leurs vacances,
 - vivre leurs projets.

Nous devons permettre aux enfants de vivre leur état d'enfant en prenant en considération leurs possibilités, leurs besoins, leurs désirs, mais aussi en leur permettant de se construire en tant qu'individu en reconnaissant et en acceptant les autres.

Le plaisir devra être au cœur de toutes nos préoccupations.



Activité maquillage d'Halloween en partenariat avec une commerçante de la commune.

B– Les objectifs pédagogiques et les actions pédagogiques liées

1-Développer les pratiques éducatives comme vecteurs d'innovation.

Pratiques éducatives	Contenus éducatifs de référence
Agis pour tes droits	Education relative aux droits, aux médias, aux arts visuels
Référence au socle commun de connaissance, de compétences et de culture :	
<p>Parcours citoyen de l'élève : construction d'un jugement moral et civique, acquisition d'un jugement moral et civique, culture de l'engagement.</p> <p>Favoriser la compréhension des institutions d'une démocratie vivante par l'acquisition des principes et des principales règles qui fondent la République. Il est aussi de permettre aux élèves de devenir des acteurs responsables de notre démocratie.</p> <p>Constitution d'une culture personnelle riche et cohérente, développement et renforcement des pratiques artistiques, rencontre d'artistes et d'œuvre, fréquentation de lieux culturels.</p>	
Petite ourse	Education relative à l'environnement, aux sciences et aux technologies
Référence au socle commun de connaissance, de compétences et de culture :	
<p>Acquérir une représentation cohérente du monde reposant sur des connaissances, saisir que la complexité peut être exprimée par des lois fondamentales.</p> <p>comprendre que les sciences et les techniques contribuent au progrès et au bien-être des sociétés.</p> <p>Faire comprendre aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part. Pour atteindre ces buts, l'observation, le questionnement, la manipulation et l'expérimentation sont essentiels.</p>	
Cyber@llye	Education relative aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), aux médias, aux sciences et aux technologies, à l'environnement
Référence au socle commun de connaissance, de compétences et de culture :	
<p>Utiliser de façon réfléchie et cohérente les TIC. Connaître les règles qui régissent les TIC : qui permettent de protéger la propriété intellectuelle, les droits et les libertés des citoyens et de se protéger soi-même.</p> <p>Acquérir une représentation cohérente du monde reposant sur des connaissances, saisir que la complexité peut être exprimée par des lois fondamentales.</p> <p>Faire comprendre aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part. Pour atteindre ces buts, l'observation, le questionnement, la manipulation et l'expérimentation sont essentiels.</p>	
Porte du temps	Education relative aux arts, au patrimoine, aux sciences et technologies...
Référence au socle commun de connaissance, de compétences et de culture :	
<p>Constitution d'une culture personnelle riche et cohérente, développement et renforcement des pratiques artistiques, rencontre d'artistes et d'œuvre, fréquentation de lieux culturels.</p> <p>Acquérir une représentation cohérente du monde reposant sur des connaissances, saisir que la complexité peut être exprimée par des lois fondamentales.</p> <p>Participe à la construction du sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, aide à la formation d'opinions raisonnées, prépare chacun à la construction de sa propre culture et conditionne son ouverture au monde.</p>	

Pratiques éducatives	Contenus éducatifs de référence
Histoire(s) de mieux vivre ensemble	Education à la lecture et l'écriture, éducation à la citoyenneté
<p>Référence au socle commun de connaissance, de compétences et de culture :</p> <p>Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité : elle permet de communiquer à l'oral comme à l'écrit, dans diverses situations ; elle permet de comprendre et d'exprimer ses droits et ses devoirs.</p> <p>Participe à la construction du sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, aide à la formation d'opinions raisonnées, prépare chacun à la construction de sa propre culture et conditionne son ouverture au monde.</p> <p>Comprendre l'unité et la complexité du monde. Construction d'un parcours civique, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements.</p>	
Push Car	Education aux sciences et aux technologies
<p>Référence au socle commun de connaissance, de compétences et de culture :</p> <p>Donner aux élèves la culture scientifique nécessaire à une représentation cohérente du monde et à la compréhension de leur environnement quotidien, saisir que la complexité peut être exprimée par des lois fondamentales, des approches concrètes et pratiques.</p> <p>comprendre que les sciences et les techniques contribuent au progrès et au bien-être des sociétés.</p> <p>Concevoir, mettre en œuvre et réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques.</p> <p>Faire comprendre aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part. Pour atteindre ces buts, l'observation, le questionnement, la manipulation et l'expérimentation sont essentiels.</p>	
Voitures solaire	Education aux sciences et aux technologies, à l'environnement
<p>Référence au socle commun de connaissance, de compétences et de culture :</p> <p>Donner aux élèves la culture scientifique nécessaire à une représentation cohérente du monde et à la compréhension de leur environnement quotidien, saisir que la complexité peut être exprimée par des lois fondamentales, des approches concrètes et pratiques.</p> <p>comprendre que les sciences et les techniques contribuent au progrès et au bien-être des sociétés.</p> <p>Faire comprendre aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part. Pour atteindre ces buts, l'observation, le questionnement, la manipulation et l'expérimentation sont essentiels.</p>	

Micro-fusée	Education aux sciences et aux technologies
<p style="text-align: center;">Référence au socle commun de connaissance, de compétences et de culture :</p> <p>Donner aux élèves la culture scientifique nécessaire à une représentation cohérente du monde et à la compréhension de leur environnement quotidien, saisir que la complexité peut être exprimée par des lois fondamentales, des approches concrètes et pratiques</p> <p>comprendre que les sciences et les techniques contribuent au progrès et au bien-être des sociétés.</p> <p>Concevoir, mettre en œuvre et réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques.</p> <p>Faire comprendre aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part. Pour atteindre ces buts, l'observation, le questionnement, la manipulation et l'expérimentation sont essentiels.</p>	
Graine de philo	Education relative à l'enseignement moral et civique et éducation à la citoyenneté
<p style="text-align: center;">Référence au socle commun de connaissance, de compétences et de culture :</p> <p>Parcours citoyen de l'élève : construction d'un jugement moral et civique, acquisition d'un jugement moral et civique, culture de l'engagement. Respecter autrui.</p> <p>Participe à la construction du sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, aide à la formation d'opinions raisonnées, prépare chacun à la construction de sa propre culture et conditionne son ouverture au monde.</p> <p>Comprendre l'unité et la complexité du monde. Construction d'un parcours civique, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements.</p>	

2- Pratiquer la Laïcité comme moyens d'apprendre à bien vivre ensemble.

La Laïcité est une valeur liée au respect mutuel. La laïcité va au-delà de la tolérance : elle invite non seulement à admettre, à connaître et à comprendre l'autre. Elle implique alors de lutter contre toute atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes, contre toute idéologie contraire aux Droits de l'homme et aux Droits de l'enfant.

C'est également permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe tout en respectant le cadre que celui-ci impose.

Enfin c'est permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté en découvrant ses droits et ses devoirs pour vivre avec les autres dans le respect de tous.

Il s'agit pour nous de créer un espace de vie collectif où chacun pourra apprendre à « bien vivre ensemble ».

- Reconnaître et respecter chaque enfant en tant qu'individu à part entière, en respectant le rythme, les envies, les besoins, les origines et la culture de chacun.
- Valoriser les enfants, tant dans leurs compétences que dans leur implication et leur investissement, en valorisant les réussites, en encourageant et en accompagnant leurs échecs et en créant un affichage de qualité qui permet de valoriser les créations des enfants et les différentes actions.
- Être attentif à l'évolution des enfants, en dialoguant, en échangeant avec les parents et les enseignants pour permettre d'accompagner chaque enfant dans son développement.
- Développer des passerelles entre les différentes structures :
 - de la crèche au centre de loisirs maternel
 - du centre de loisirs maternel au centre de loisirs élémentaire
 - du centre de loisirs élémentaire à l'Espace Jeunes
- Poursuivre les échanges avec les structures et associations locales, en mutualisant des actions tel que la « Grande Lessive » et le Carnaval.
- Permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté en découvrant ses droits et ses devoirs pour vivre avec les autres dans le respect de tous, par exemple en participant à la pratique éducative « Histoire(s) de mieux vivre ensemble ».

3- Permettre aux parents de prendre leur place de partenaires éducatifs à nos côtés.

Nous considérons l'éducation de manière globale, dans le sens où nous nous reconnaissons à chaque acteur éducatif sa place. En effet, c'est l'ensemble des influences qu'un enfant reçoit tout au long de sa vie qui fait ce qu'il est, qui l'éduque. Ainsi, les parents, l'école, les clubs sportifs, les écoles de musiques,... etc, sont de véritables partenaires éducatifs.

Il est important de construire un parcours éducatif cohérent pour chaque enfant en améliorant la qualité de la relation aux parents et en développant des outils de communication efficace.

Nous nous devons de créer des espaces de rencontre et d'échange en développant des espace temps ouverts aux parents pour rencontrer leurs enfants autours de jeux, jouets et temps d'échanges partagés.

En ce sens, les citoyens, les parents et les familles ont toute légitimité à s'impliquer dans les espaces des temps de loisirs. L'équipe d'animation et l'équipe de direction sont toujours prêtes à entendre et prendre en compte l'expression des parents, à étudier des suggestions, à donner des informations, à proposer des participations et cela avant, pendant et après chaque séjour sur les espaces de loisirs éducatifs.

4- Susciter la participation dans tous les temps de vie du centre de loisirs éducatifs et de l'espace jeune éducatif :

Il s'agit de permettre aux enfants de prendre part à la vie du centre, d'agir sur l'environnement dans lequel ils évoluent. C'est leur donner la possibilité de s'exprimer, de donner leur opinion, prendre des initiatives individuelles et collectives, de devenir autonome. Mais c'est également apprendre à écouter, regarder et être attentif aux autres.

C'est aussi comprendre que là où il y a collectivité, il y a participation sociale.

C'est les rendre acteurs de leurs loisirs.

Nous permettons aux enfants de construire leurs temps de loisirs en leur laissant le choix des activités et en installant les « ateliers des petits débrouillards » en maternelle (espaces de jeux libres en parallèle des activités l'après-midi pour les enfants qui ne souhaitent pas s'investir dans une activité dirigée).

Nous mettons en place des bilans avec les enfants pour réajuster le fonctionnement et/ou les activités si besoin.

Nous donnons la possibilité aux enfants d'apprendre à faire des choix ,à les exprimer, à les argumenter et à les assumer tout en encourageant les enfants à poursuivre une activité lorsqu'ils s'y engagent.

Nous construisons les séjours avec les enfants et les jeunes.

Nous accompagnons les jeunes sur des actions d'autofinancement et de projets jeunes.

5- Poursuivre la démarche de participation dans tous les temps de vie du centre de loisirs éducatif et de l'espace jeunes.

Le développement durable est un enjeu majeur d'aujourd'hui pour demain. Eduquer au développement durable c'est former des citoyens conscients des enjeux de la planète et de leur territoire, c'est leur permettre d'acquérir un comportement, des réflexes écocitoyens, c'est-à-dire respectueux et responsables face à l'environnement.

Pour que les enfants puissent être conscients des enjeux de la planète et de leur territoire, nous sommes partis du principe qu'ils doivent d'abord le connaître et le comprendre.

La démarche écocentre de loisirs ce n'est pas uniquement des actions ponctuelles, c'est un fonctionnement globale et permanent de la structure.

Il consiste notamment à :

- Poursuivre la connaissance et la compréhension du monde qui nous entoure, en allant à la découverte des fourmis et des abeilles, en créant des zones « Bzzz », en fabricant des hôtels à insectes, en créant un potager et en poursuivant les activités autours des jardins.
- Limiter les déchets et encourager leur transformation et leur réutilisation, en mettant en place le trie des déchets et en les réutilisant ou les transformant lorsque c'est possible, en récupérant l'eau après les repas pour arroser le jardin, en limitant l'achat de produits emballés individuellement et en mettant en place un composteur.
- Réaliser des économies d'énergie, en mutualisant les bus et les séjours, en favorisant les transports collectifs, en mettant en place une signalétique pour limiter le gaspillage des énergies et en utilisant de manière intelligente le matériel : récupération, transformation, réparation.



C- Exemples de programmes d'animation

CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS DE BERNIS
VACANCES DE JUILLET 2023
6-11 ANS

les francas du Gard
L'éducation en mouvement !

	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
Matinée	JEUX DE CONNAISSANCE	SCULPTURE EN PÂTE À SEL	ORIGAMI MASQUE ANIMAUX	RALLYE PHOTO	Fête Nationale Française
Après-midi	JEUX SPORTIFS	RELAIS BOMBE À EAU	SABLÉ MAISON GOÛTER ZÉRO DÉCHET !	VISITE DU MUSÉE DE LA ROMANITÉ	FÉRIÉ

Logos: Bernis, facebook, GARD, santé famille retraite services, ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Gard

CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS DE BERNIS
VACANCES DE JUILLET 2023
6-11 ANS

les francas du Gard
L'éducation en mouvement !

	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Matinée	JOURNÉE PARTICIPATIVE "YES DAY"	JEUX SPORTIFS À LA BASTIDE	BALLE AUX PRISONNIERS	SORTIE À LA BAMBOUSERAIE & PETIT TRAIN DES CÉVENNES	FERIA DES ENFANTS
Après-midi	yes !		COOKIES MAISON GOÛTER ZÉRO DÉCHET !		

Logos: Bernis, facebook, GARD, santé famille retraite services, ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Gard

CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS DE BERNIS VACANCES DE JUILLET 2023

les francas du Gard
L'éducation en mouvement !

3-5 ANS

Matinée

Après-midi

	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
Matinée	JEUX DE CONNAISSANCE 	JE DÉCOUVRE LES ANIMAUX MARINS 	GRAND JEU ÉC'EAU'LO ! 	MA GLACE À L'EAU 	Fête Nationale Française
Après-midi	JE DÉCORE MA SALLE 	JEUX D'EAU 	GOÛTER ZÉRO DÉCHET ! 	FABRICATION DE PÂTE À MODELER 	FÉRIÉ



CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS DE BERNIS VACANCES DE JUILLET 2023

les francas du Gard
L'éducation en mouvement !

3-5 ANS

Matinée

Après-midi

	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Matinée	CUISINE À L'ITALIENNE 	EN ROUTE POUR DÉCOUVRIR LES ÉPICES ET... 	CRÉATION D'UN DRAPEAU 	SORTIE À LA BAMBOUSERAIE & PETIT TRAIN DES CÉVENNES 	FERIA DES ENFANTS
Après-midi	REGINA, REGINA BELLA ITALIA 	DANSE ORIENTALE 	APRÈS-MIDI AU CHOIX DE L'ENFANT GOÛTER ZÉRO DÉCHET ! 		



III– Les moyens

A– Les moyens humains : l'équipe pédagogique

A-1– Présentation de l'équipe

NOM Prénom	Fonction	Diplômes
VINCENT Laetitia	Responsable du centre de loisirs maternel, élémentaire et de l'espace jeunes	DEJEPS Animation Sociale PSC1
BEN MOHAMED Nawel	Animatrice référente maternel et directrice remplaçante	BPJEPS Loisirs Tous Publics PSC1
RUIZ Marie	Animatrice référent de l'espace jeune	BPJEPS Loisirs Tous Publics PSC1
HUGUEVILLE Naemi	Animatrice référente élémentaire	En formation BPJEPS Loisirs Tous Publics
PRIETO Samantha	Personnel de service et entretien	BAC ASSP et CAP Petite enfance

L'équipe permanente Francas :

Les agents communaux : l'ensemble des agents communaux intervenant auprès des enfants sur ces temps périscolaires sont soit en voie de formation ou titulaires du CAP Petite Enfance soit titulaires du diplôme d'ATSEM soit titulaires du BAFA.

Les acteurs du monde associatif : des professionnels qualifiés dans leur domaine d'activité (Brevet d'État pour les activités sportives ou compétences particulières artistiques...). Un grand nombre travaille déjà avec les écoles et ont l'agrément de l'éducation nationale.

Les enseignants : les enseignants qui le souhaitent peuvent participer à ces temps périscolaires, autour de projets particuliers. Ils interviennent surtout pour les études surveillées.

Les animateurs permanents: les animateurs permanents du centre de loisirs sont soit diplômés du BAFA ou sont en cours de formation soit diplômés du BPJEPS ou en cours de formation soit diplômés du CPJEPS ou en cours de formation.

Les animateurs volontaires : les animateurs volontaires du centre de loisirs sont soit diplômés du BAFA ou sont en cours de formation. Ils viennent renforcer l'équipe permanente pendant les vacances scolaires et les mercredis.

A-2– Rôle et attitude de l'équipe

Rôle et attitude des animateurs :

Ils participent à la rédaction du projet pédagogique et le font vivre au travers de projets d'animation. Ainsi ils devront être force de proposition pour la mise en place d'activités innovantes, stimulant l'imagination, la curiosité et l'expression.

Ils assurent la sécurité physique et affective des enfants.

A l'écoute, ils respectent les rythmes de vie collectifs et individuels. Ils prennent en compte également les besoins et possibilités des enfants.

Les échanges verbaux seront favorisés, tant avec les enfants que l'équipe d'animation. Le langage utilisé devra être correct et riche pour ne pas infantiliser.

Ils incitent les enfants à être autonomes et responsables.

Les animateurs proposent un accueil de qualité auprès des enfants et des parents.

Ils participent activement aux temps de réunion.

Rôle et attitude du directeur :

Il coordonne : il met en place un contexte relationnel bienveillant au sein de l'équipe et avec toutes les personnes présentes, tant enfants qu'adultes, et s'occupe du recrutement de l'équipe d'animation.

Il gère l'équipe : il fait les plannings d'horaires, organise et mène les temps de réunion, il dynamise l'équipe, montre une exigence pour la qualité de l'action, régule les tensions au sein de l'équipe et veille à sa cohésion.

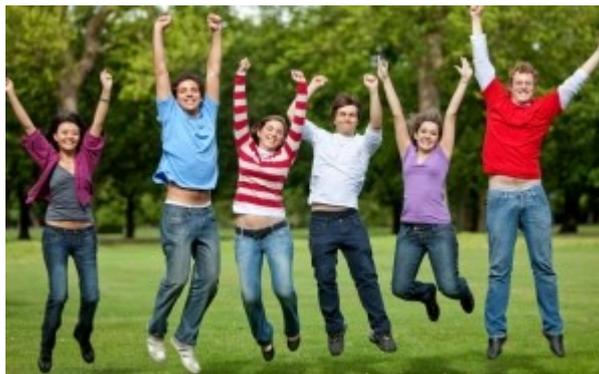
Il est garant pédagogique : il conçoit un projet pédagogique avec l'équipe d'animation conforme aux orientations éducatives, en est garant, et il l'évalue.

Il est gestionnaire : il gère les tâches administratives (déclarations de séjour, rendu CAF...) et financières, il est garant du matériel et des locaux.

Il est formateur : il suit et évalue les animateurs stagiaires ou tout autre personne de l'équipe.

Il gère la communication et l'information sur les événements du centre.

Il a en charge la relation avec les différents partenaires et élus locaux.



A-3– Les animateurs volontaires : des citoyens actifs !

Durant les vacances scolaires, des animateurs volontaires viennent renforcer l'équipe permanente, ils sont diplômés BAFA ou en cours de formation, ils ont au minimum 16 ans.

Notre ambition est de leur faire découvrir l'intérêt d'un investissement personnel dans une action collective à forte valeur ajoutée, sociale et citoyenne.

L'animation volontaire désigne le fait de se mettre au service d'un projet pour un intérêt collectif. Cette démarche individuelle participe, à travers l'expérience du collectif, à la construction de soi. Ainsi, l'animation volontaire représente souvent la premier pas vers le développement de compétences d'expression, d'autonomie, d'évaluation, de travail en équipe, de relation d'aide mais surtout une opportunité de prendre conscience que chacun est capable de progrès.

En prenant part à une action éducative en direction des enfants et des jeunes, ils trouvent un terrain de valorisation, de partage et de transmission de ce qui l'anime lui-même, le passionne et le construit.

A-4– Le rôle formateur de l'équipe

Tous les acteurs du centre de loisirs ont un rôle formateur.

En effet, l'équipe trouve sa force dans sa diversité que ce soit en terme de compétences, de diplômes, de sensibilités et d'expériences. Ainsi, chacun individuellement à des ressources à partager qui permettent alors d'enrichir le collectif.

Les stagiaires sont des membres à part entière de l'équipe. Il est important que l'équipe permanente favorise l'intégration de ces derniers. C'est la force de l'équipe qui permet à chacun d'aller au-delà de ses capacités.

Le directeur reste cependant le garant de la validation des stages pratiques des animateurs stagiaires. L'évaluation se fait tout au long du stage avec au minimum trois évaluations formelles, en début, milieu et fin de stage, elles permettent d'accompagner les stagiaires. Ces évaluations sont formatives, elles consistent à guider le stagiaire dans son apprentissage, à l'aider à situer ses difficultés et à trouver les moyens de s'améliorer.

D'autres espaces permettent à l'équipe de se former et de former à son tour. En effet, nous pouvons être formateur sur les stages BAFA et BAFD. Pour se préparer à cet exercice, deux weekends de « formation de formateurs » sont organisés chaque année par l'Union Régional Occitanie. Nous avons également la possibilité de nous investir au sein du comité jeunes, dans des groupes de travail sur différentes thématiques au sein de l'association départementale, d'être élu au sein du comité d'entreprise etc.

Ces différents espaces de participation permettent à chacun de pouvoir s'engager au sein de l'association et d'en porter son projet au delà de ses fonctions. Ce sont de véritables espaces de valorisation et d'apprentissage. Chacun peut ainsi construire son propre parcours d'engagement.

La formation au BAFA a pour objectifs :

De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances, aux conduites addictives ou aux comportements inadaptés, notamment ceux liés à la sexualité ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités auprès des enfants;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.



B - Les moyens financiers

Budget du centre de loisirs éducatif périscolaire, principales dépenses :

Intitulé	Ratio par jour par enfant (euros)
Denrées alimentaires (goûters)	0.50
Fournitures pédagogiques non stockées (fongible)	0.50
Fournitures administratives	0.10
Produits d'entretien et petits équipement	0.15
Produits pharmaceutiques	0.02

La dépenses en personnel (équipe d'animation) représente un coût total de 87 148 euros.

Budget du centre de loisirs éducatif extrascolaire, principales dépenses :

Intitulé	Ratio par jour par enfant (euros)
Denrées alimentaires (repas et goûters)	4.00
Fournitures pédagogiques non stockées (fongible)	0.50
Prestations	1.00
Droits d'entrée	0.80
Fournitures administratives	0.07
Produits d'entretien et petits équipement	0.07
Produits pharmaceutiques	0.03
Intitulé	Total année (euros)
Location véhicule (minibus)	2 500
Transport (grand bus)	3 150
Personnel (équipe d'animation)	59 068
Location hébergement séjour	2 800

Recettes du Centre de loisirs éducatif périscolaire et extrascolaire :

Intitulé	Total année (euros)
Participation des usagers (participation des familles)	156 404
Participation de la commune	217 371
Intitulé	Ratio par jour par enfant (euros)
CAF (Caisse d'Allocation Familiale)	4.39

Budget de l'Espace jeunes périscolaire, principales dépenses :

Intitulé	Ratio par jour par enfant (euros)
Denrées alimentaires (goûters)	0.40
Fournitures pédagogiques non stockées (fongible)	0.50
Achat de prestations	0.70
Fournitures administratives	0.10
Produits d'entretien et petits équipement	0.30
Produits pharmaceutiques	0.10
Intitulé	Total année (euros)
Location de véhicules (mini bus)	560

Budget de l'Espace jeunes extrascolaire, principales dépenses :

Intitulé	Ratio par jour par enfant (euros)
Denrées alimentaires (goûters)	0.40
Fournitures pédagogiques non stockées (fongible)	0.30
Prestations	0.70
Fournitures administratives	0.10
Produits d'entretien et petits équipement	0.30
Produits pharmaceutiques	0.10
Intitulé	Total année (euros)
Location de véhicules (mini bus)	2 200

Budget séjours de l'Espace jeunes :

Intitulé	Total année (euros)
Denrées alimentaires	960
Location hébergement	670
Achat de prestations	1 400

Recettes de l'Espace jeunes périscolaire, extrascolaire et séjours :

Intitulé	Total année (euros)
Participation des usagers (participation des familles)	7 560
Participation de la commune	31 173
Intitulé	Ratio par jour par enfant (euros)
CAF (Caisse d'Allocation Familiale)	4.24

L'Espace jeunes met également des actions d'autofinancement (loto, tombola, buvette lors d'événements,...) afin de financer des projets spécifiques

C– Les moyens matériels

Chaque tranche d'âge bénéficie de matériel spécifique, adapté aux besoins et capacités des enfants et des jeunes.

- Matériel sportif (ballons, cerceaux, cordes à sauter, ballons sauteurs, raquettes, etc.)
- Matériel pour les activités manuelles (ciseaux, règles, pinceaux, tabliers, etc.)
- Matériel pour les activités scientifiques et techniques (boîte à outils, entonnoir, pipettes, éprouvettes, etc.)
- Matériel pour les activités artistiques (instruments, déguisements, appareil photo etc.)
- Matériel pour les activités culinaires (bols, couverts, assiettes, plats etc.)

Par ailleurs, nous avons accès à différentes malles et matériel spécifiques au siège de l'association :

- Malle vidéo, cirque, jardin, alimentation, eau, astronomie...
- Sono, vidéoprojecteurs, projecteurs
- Tentés et tonnelles

IV– Le projet de fonctionnement

A– Structuration du groupe et du temps

A1- Le public accueilli

3-6 ans		
Leurs besoins	Leurs possibilités	Les activités type
<p>Besoins physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte de son corps. • Découverte de son corps dans l'espace. • Maturation motrice. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant vit dans un temps indéfini, il ne se représente pas les durées et espaces de temps. • Maladresse. • Vif, mais vite fatigué. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités courtes (15 à 20 minutes en moyenne). • Activités en petits groupes . • Alternance de temps calmes et plus dynamiques. • Gribouiller, peindre, construire et démolir. • Activités « sportives » adaptées.
<p>Besoins intellectuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il devient capable de s'exprimer dans le dessin. Difficultés pour la perspective. • Affirmation du moi. • L'intelligence pratique se développe sous l'influence du langage et de la maturation motrice. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sa pensée est approximative. Il donne surtout des réponses intuitives. • Grande curiosité. • Son vocabulaire s'élargit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités qui permettent la socialisation en respectant son individualité. • Jeux intellectuels : il veut connaître des mots et commencer à lire.
<p>Besoins sociaux et affectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apparition du jeu de groupe, mais le groupe est instable. • Phase d'initiation qui répond à un besoin d'identification, de se construire une image parentale : c'est le complexe d'Œdipe (Freud.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'invente des jeux et change les règles pendant le déroulement. • Difficultés à s'entendre avec les autres : c'est la crise du non. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de mimétisme : identification, transfert du vécu de l'enfant. • Contes, histoires, ouverture de l'imagination, de l'esprit de création.

6-8 ans		
Leurs besoins	Leurs possibilités	Les activités type
<p>Besoins physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se dépenser : sauter, courir, grimper (la force s'accroît). • Se mesurer aux autres (amorce de la compétition). • Evaluer ses limites. • Habilité manuelle. • 10-12 heures de sommeil par nuit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fatigue rapide. • Récupération longue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux sportifs avec alternance de temps plus calmes (loup glacé, cache-cache, poissons-pêcheurs etc.). • Grimper, courir, se cacher, sauter. • Jeux de construction. • Grands jeux à thèmes. • Activités manuelles.
<p>Besoins intellectuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et savoir pourquoi (curiosité, questions). • Rêver, créer. • Autonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Apparition d'une logique (comprendre, écrire, lire, compter, etc.). • Imagination. • Difficulté d'attention soutenue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contes, « histoires dont vous êtes les héros », marionnettes. • Dessiner, pendre. • Découvrir des peuples et pays lointains, la ville, la nature, etc., le monde et ce qui nous entoure.
<p>Besoins sociaux et affectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir des responsabilités. • S'exprimer, être valorisé (il veut grandir). • Imiter, s'identifier aux plus grands (importance du contexte familial). • S'affirmer, amorce du jeu social (copains et groupes éphémères à objectifs momentanés, groupes segmentaires, différence de sexe). • Jeux de groupe avec règles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le groupe prend de l'importance. • Fabulation. • Délation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux d'expression (mimes, théâtre, musique, danse, vidéo...). • Se déguiser, se maquiller. • Règles du jeu mouvantes qui peuvent permettre à chacun de s'affirmer et au groupe de rester soudé.

8-10 ans		
Leurs besoins	Leurs possibilités	Les activités type
<p>Besoins physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitesse, adresse. • Besoin de compétition, de faire toujours mieux. • Besoin de se dépenser : sauter, courir, grimper. 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'endurance à développer, mais récupération rapide. • Utilisation du milieu naturel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux sportifs. • Grands jeux dans la nature. • Jeux d'adresse. • Relais. • Cabanes.
<p>Besoins intellectuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de connaissance. • Âge de la découverte (faune, flore), âge du « pourquoi ? ». • Besoin d'imagination. • Besoin de créer, de s'exprimer. • Imitation du héros, de personnes importantes à 	<ul style="list-style-type: none"> • Amour des animaux. • Capacité de compréhension. • Imagination. • Difficulté à fixer son attention sur un sujet déterminé et durant longtemps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Musique, expression. • Mime. • Marionnettes, sketches. • Activités manuelles. • Grands jeux à thèmes. • Découverte de la nature.
<p>Besoins sociaux et affectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de s'affirmer, d'avoir des contacts avec les plus grands. • Besoin de sécurité. • Besoin de justice. • Agressivité, sensibilité, vie en bandes, prise de responsabilités. • Formation de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Nuance dans la notion de bien et de mal. • Organisation de la pensée, fabulation, influence (de la télévision notamment). • Confrontation (jalousie) • Opposition avec l'autorité des adultes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'éveil et de découverte. • Jeux par équipe. • Activités à caractère inter-individuel.

10-12 ans		
Leurs besoins	Leurs possibilités	Les activités type
<p>Besoins physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitesse, adresse, résistance, force. • Jeux intenses. • Besoin de choisir ses , activités. • Besoin de se dépenser, besoin d'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fatigue rapide. • Récupération facile. • « Gauche ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux sportifs. • Activités spécifiques plus élaborées (vélo, canoë,...). • Initiation aux jeux sportifs (foot, basket, thèque...). • Activités physiques à règles précises. • Balade, grands jeux.
<p>Besoins intellectuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de savoir, de connaître. • Besoin de prendre des responsabilités. • Besoin de discussion et de concertation. • Besoin de s'affirmer et de se valoriser. • Besoin d'indépendance. • Besoin de créer, d'inventer, de rêver. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion. • Raisonnement. • Esprit critique. • Esprit de contradiction. • Organisation de jeux, gestion du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Débats et discussions informels. • Jeux d'expression : mimes, théâtre, enquêtes. • Camping avec répartition des tâches. • Activités manuelles avec techniques spécifiques. • Activités individuelles ou dans de petits groupes. • Lecture, poésie. • Danse.
<p>Besoins sociaux et affectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'être considéré comme un adulte. • Besoin de confiance. • Besoin d'isolement relatif, d'autonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autodiscipline. • Instabilité. • Dignité, sensibilité, timidité. • Développement de la personnalité. • Sensibilité au « beau ». 	

Les 12-16 ans		
Leurs besoins	Leurs possibilités	Les activités types
<p>Besoins physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétition • Vitesse, adresse, force • Repos 	<ul style="list-style-type: none"> • Se fatigue vite • Comportement maladroit, gaucherie 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux sportifs • Activités physiques, sportives de pleine nature : voile, canoë-kayak, escalade, spéléologie, VTT etc.
<p>Besoins intellectuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir, logique • Curiosité • Vérifier des théories, des normes • Remise en cause de valeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Intelligence, raisonnement • Expérimenter, observer, formuler des hypothèses, réfléchir, agir • Créer • Faire des apprentissages techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités scientifiques et techniques • Ateliers, clubs autour des activités d'expression artistiques et manuelles • Enquêtes, recherche
<p>Besoins sociaux et affectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecoute, reconnaissance • Affirmation de sa personnalité • Besoin d'identification • Vie de groupe, rencontres • Besoin d'autonomie • Besoin de prendre des responsabilités, des initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> • Echanger, s'exprimer, intervenir, émettre des critiques • Prendre en charge des entreprises collectives ou individuelles • Organiser une vie de groupe • Faire des choix s'ils ont les informations nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Expression dramatique • Débats • Projets ou aventure • Camping • Lecture

Afin de répondre aux besoins, possibilités, rythme et envies des enfants :

* les différents temps d'accueil alternent temps calmes et toniques, temps longs et courts, temps seuls et en groupe, temps en extérieur et en intérieur.

* Par ailleurs, différents types d'activités sont proposés : culturelles, sportives, scientifiques, d'expression, artistiques... Et des espaces jeux (jeux de société, d'imitation, de construction...) sont aménagés et animés.

* Enfin, les enfants prennent part à la vie du centre et ils peuvent agir sur l'environnement dans lequel ils évoluent. Nous leur donnons la possibilité de s'exprimer, donner leur opinion, prendre des initiatives individuelles et collectives, devenir autonome. Mais c'est également apprendre à écouter, regarder et être attentif aux autres.

C'est aussi comprendre que là où il y a collectivité, il y a participation sociale.

C'est les rendre acteurs de leurs loisirs.

Pour cela, l'équipe d'animation encouragera les enfants à prendre la parole pour exprimer leurs envies, leurs attentes, leur ressenti et échanger sur les thèmes de leur choix. Elle sera également attentive aux retours des enfants. Des bilans en fin de journée permettent de recueillir les avis et les attentes des enfants.

De cette manière, le planning d'activité est coconstruit avec les enfants et n'est pas figé : des activités peuvent être ajoutées, d'autres reportées ou modifiées.

Ainsi, le planning est adapté selon les envies des enfants et soumis à leurs choix.

A2– L'accueil d'enfants en situation de handicap

Les Francas agissent pour une meilleure prise en compte de la condition infantile et pour l'accès à tous les enfants et adolescents à l'action éducative, sur tous leur temps de vie, et particulièrement sur le temps libre.

Dans ce cadre, et conformément à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), qui mentionne dans son article 28 que les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, ils portent une attention constante à l'accueil des enfants en situation de handicap dans leurs centres de loisirs.

Ainsi, nous agissons pour ouvrir et rendre accessible à tous les centres de loisirs maternel et élémentaire ainsi que l'espace jeunes et pour construire une société inclusive, porteuse de progrès et de solidarité pour tous.

Nous sommes signataires de la charte handicap vacances et loisirs non spécialisés et nous sommes adhérent au relais loisirs handicap 30, qui peut ainsi nous aider dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap en proposant des aménagements d'accueil et en créant le lien et ouvrant la discussion avec les familles.

A *Journée Type* **B C** *Maternel*

7h30-9h Accueil échellonné, jeux libres + fermeture du portail à 9h

9h-9h30 Rangement du matériel + appel

9h30-11h30 Activité

11h30-12h Temps libre + Accueil

12h00-13h00 Repas

13h00-13h30 Temps libre

13h30-14h00 Accueil

13h30-15h00 Sieste

15h00-16h00 Réveil échelonné, activité petit débrouillard

16h-16h30 Goûter

16h30-18h30 Accueil du soir





Journée Type Primaire

7h30-9h00 Accueil échellonné, jeux libres + fermeture du portail à 9h

9h00-9h30 Rangement du matériel + appel

9h30-11h30 Activité

11h30-12h Temps libre + Accueil

12h00-13h30 Repas

13h30-14h00 Accueil + Temps libre

14h00-15h00 Temps calme

15h00-16h00 Activité

16h00-16h30 Goûter

16h30-18h30 Accueil du soir



Les temps d'accueil :

Les temps d'accueil sont des temps d'animation. Organisés sous forme d'espaces de jeux (lecture, jeux de société, jeux d'imitation...), ils sont animés par les animateurs qui donnent alors à jouer, laissent jouer, jouent avec. Les enfants peuvent se déplacer d'un espace à l'autre de manière autonome. Il est important que les animateurs jouent avec les enfants et tournent sur les différents espaces afin de réguler les éventuels conflits, expliquer des règles, etc. Une activité courte peut être mise en place (création de bracelet brésilien ou scoubidou). Chaque enfant qui arrive peut y participer s'il le souhaite. Elle permet notamment aux enfants qui arrivent tôt et/ou repartent tard de ne pas trouver le temps d'accueil trop long.

Le matin comme le soir, chaque famille doit être accueillie.

Le matin, il s'agit plus spécifiquement de faciliter la séparation de l'enfant avec sa famille. De mettre l'enfant en confiance et rassurer la famille, et de permettre à chaque enfant de « se réveiller » à son rythme.

Le soir, l'échange et la communication avec les familles doit être favorisé. Elles doivent être informées du déroulement de la journée, des « bobos », des incidents éventuels, ainsi que des spécificités à prévoir pour les autres jours (besoin de maillot de bain, horaires spécifiques...).

Pour cela les échanges individualisés doivent être favorisés avec les familles. Un animateur détaché s'occupera d'accueillir plus personnellement les familles et sera responsable de la fiche d'appel. Un panneau d'affichage permet d'informer les parents sur la vie du centre (activités, menus, informations spécifiques...). Un autre récapitulera la journée des enfants (photos, bilans, commentaires,...). Enfin, les parents pourront jouer avec leurs enfants pour faciliter la séparation le matin ou tout simplement passer un moment autour du jeu le soir.

Les projets d'animation (ou plannings d'activités) :

Il ne s'agit pas d'occuper les enfants mais bien de les éduquer. Toute action a un but.

Les projets d'activité ne sont pas une superposition d'activités, ils répondent à des objectifs définis par les animateurs, en lien avec le projet pédagogique. Ils sont préparés en amont avec toute l'équipe avant chaque période de fonctionnement.

Cependant ils sont modulables afin de répondre au mieux aux demandes et choix des enfants mais aussi pour s'adapter au contexte (pluie, canicule, ...).

Ils doivent informer les familles des projets et des sorties. Les activités doivent être variées (manuelles, sportives, artistiques, culturelles...) et adaptées aux besoins, rythmes et envies des enfants (temps calmes et toniques, temps seul et en groupe, temps en extérieur et en intérieur, temps longs, temps courts).

Les activités :

Le bon déroulement d'une activité implique non seulement sa préparation mais également un investissement personnel dans sa présentation et sa conduite.

C'est pourquoi **chaque animateur** doit s'être informé du déroulement, fonctionnement de l'activité et du rôle, place qu'il lui incombe. (Heure de départ, lieu, règles du jeu...). De plus l'organisation doit être anticipée (préparation du matériel, aménagement des espaces, déguisement...), et pour cela, l'accueil du matin et le temps calme sont des moments propices.

Les repas, petits déjeuners et goûters :

Temps conviviaux, d'échange et d'éducation à l'alimentation les repas doivent se dérouler dans le calme. Un animateur par table permettra d'accompagner les enfants. Ces temps devront favoriser l'accès à l'autonomie (les enfants se servent seuls, coupent leurs aliments...) et la participation à la vie collective (mise en place de la table, débarrassage...). Les enfants apprendront à manger équilibré, varié et à goûter à tout.

Que ce soit dans la salle de restauration ou en sortie, les enfants sont réparties en petits groupes. Chaque animateur prend en charge un groupe.

Temps calmes et siestes :

Ce sont des temps de repos nécessaires pour respecter le rythme des enfants. Des ateliers, des jeux calmes animés par les animateurs sont proposés aux enfants.

Un temps de détente doit être proposé par les animateurs avant la sieste : conte, lecture, relaxation, musique... . Le réveil des enfants est échelonné. Lors qu'ils se réveillent, ils sont accueillis par un animateur qui leur propose les « ateliers des petits débrouillards ». Les enfants peuvent circuler librement entre les ateliers. Ces ateliers permettent à chaque enfant de se réveiller à son rythme.

Prises en main et reprise en main :

Ces temps permettent de prendre le groupe en main. Pour les enfants, il s'agit de passer d'un temps individuel à un temps collectif. Chants, discussions, seront proposés. Le déroulement de la journée sera présentée aux enfants et ils pourront choisir les activités auxquelles ils veulent participer. Enfin, c'est un temps d'hygiène (toilettes...) avant les activités.

Hygiène :

Lors des temps d'hygiène, il s'agit d'accompagner l'enfant et de le sensibiliser à l'importance d'une bonne hygiène et à l'intérêt de prendre soin de son corps et de sa personne.

B– Les modalités de vie

Agir sur la qualité de l'action éducative dans le temps libre des enfants: faire du centre de loisirs, un espace de vie identifié, valorisé et accessible à tous durant les temps de loisirs.

C'est pourquoi, le centre de loisirs donne beaucoup d'importance à:

La vie en groupe:

Vivre ensemble, avec ceux qu'on n'a pas l'habitude de rencontrer, accepter les différences et les respecter, décider avec d'autres, faire des concessions, faire avec et pour les autres... sont autant de comportements qui permettent d'agir contre l'égoïsme et l'individualisme.

Ce sont également des moyens pour développer le sens de la solidarité et des occasions de favoriser la rencontre avec d'autres enfants et adolescents pour créer des relations de coopération et éviter les conflits et les replis égoïstes.

C'est pourquoi nous œuvrons pour l'intégration des enfants en situation de handicap en centre de loisirs.

Les règles de vie de groupe sont discutées et élaborées avec les enfants. Elles évoluent en fonction des périodes, des groupes d'enfants etc. Elles sont affichées à la vu de tous.

C'est aussi:

Impliquer les enfants dans les différents temps de la vie collective, et plus spécifiquement sur les temps de repas et de collation (service débarrassage, nettoyage...).

Impliquer les enfants dans le rangement du matériel afin de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie et de les impliquer dans les tâches de la vie collective.

La découverte de nouveaux horizons, de nouveaux milieux, de nouvelles pratiques:

C'est pourquoi les sorties découvertes, les visites, les mini camps... sont programmés et proposés selon des modalités différentes en fonction des groupes d'âge, les intérêts manifestés et les opportunités offertes par l'environnement.

Diversifier les activités:

Les programmes d'animation prévoient de donner la possibilité à chacun de découvrir des techniques, de pratiquer des activités, de vivre des aventures différentes et correspondantes aux besoins et possibilités de tous les participants. Dans la mesure du possible, l'organisation permet à chacun de vivre ces propositions à son rythme.

Les temps d'échange de l'équipe d'animation :

- Les réunions de préparation : avant chaque période de vacances et pour chaque période de mercredi (vacances à vacances). Elles permettent l'élaboration des projets d'animation.
- Les réunions de bilan hebdomadaire en période de vacances scolaires on lieu les vendredis.
- Des temps d'échange de pratique sont mis en place une fois tous les 2 mois.
- Au besoin, des réunions, temps d'échange, de régulation peuvent être sollicitées par les membres de l'équipe.

Les activités devront susciter:

- La curiosité et l'imaginaire
- La découverte de sites (musées, expositions, monuments, parcs...)
- La découverte de leur environnement (village, département, région...) et du patrimoine historique et culturel.
- Une sensibilisation à la notion de respect au sens large (respect de l'environnement respect des locaux, respect des autres, des différences...).
- Les rencontres avec les enfants des autres centres de loisirs ou d'autres structures enfance jeunesse (crèche, etc.).
- La découverte d'activités éducatives autour de thématiques différentes (éducation à l'environnement, découverte des sens, découverte des sports insolites...)
- Sensibilisation aux activités artistiques et culturelles, physiques et sportives, scientifique et technique.

Il nous semble important d'accompagner les enfants dans leurs activités pour qu'ils apprennent à faire par eux même et non que l'on fasse à leur place. L'activité devient alors un moyen d'atteindre ses objectifs et n'est pas une fin en soi.

La réalisation de projet proposé et réalisé par les enfants reste la participation la plus aboutie. Il nous tient à cœur de mettre en avant les projets d'enfants dans le projet pédagogique.

La possibilité aux jeunes de participer à la PS jeune mise en place par la CAF et ainsi être acteurs et responsables de projet individuel ou collectif et de recevoir des financements.

Les règles non négociables :

Rappel de la loi:

La consommation de tabac et de produits stupéfiants :

La loi n° 91-32 du 10 janvier 91 (loi Evin) interdit la consommation de cigarette dans les lieux publics.

Les animateurs fumeurs auront la possibilité de fumer hors de la vue des enfants à l'extérieur des locaux, dans un lieu qui leur est dédié lors de leurs moments de pause.

La loi L628 du Code pénal interdit toute consommation de produits stupéfiants.

La consommation d'alcool n'est pas autorisée sur la structure. Par ailleurs, il est interdit d'arriver en état d'ivresse.

Chacun doit pouvoir s'exprimer librement.

Aucune forme de discrimination ne sera tolérée.

L'utilisation des appareils technologiques (Portable, casque de musique, etc.) n'est pas autorisé sur son temps de travail. Les moments de pause sont des moments privilégiés pour les utiliser.

La ponctualité est nécessaire au bon déroulement des activités de la structure.

V. Evaluation du projet

A- Les critères et les indicateurs

Objectif général : Développer les pratiques éducatives comme vecteur d'innovation			
Critères	Indicateur	Evaluation	
		Oui	Non
Des pratiques éducatives sont mises en place sur les différentes tranches d'âge.	Au moins deux pratiques éducatives sont mises en place sur chaque tranche d'âge.		
	Tous les enfants qui fréquentent le centre de loisirs ont participé au moins à une pratique éducative.		
De nouvelles pratiques éducatives sont mises en place sur la structure.	Au moins une nouvelle pratique éducative est proposée chaque année.		

Objectif général : Pratiquer la laïcité comme moyen d'apprendre à bien vivre ensemble				
Objectifs opérationnels	Critères	Indicateur	Evaluation	
			Oui	Non
Reconnaitre et respecter chaque enfant en tant qu'individu à part entière	Des espaces d'expression, d'échange, de discussion sont mis en place.	Chaque jour, un espace-temps d'expression, d'échange, de discussion est proposé aux enfants.		
	Des bilans avec les enfants et les jeunes sont effectués régulièrement.	Tous les jours un bilan avec les enfants et les jeunes est mis en place.		
	Les projets d'animation sont faits en concertation avec les enfants	A chaque période, au moins deux activités sont des propositions concrètes d'enfants.		
	L'organisation du centre de loisirs et de l'espace jeunes permet de respecter le rythme de chaque enfant.	Le rythme d'une journée est adapté à chaque tranche d'âge.		
		L'environnement, l'aménagement des locaux est adapté à chaque tranche d'âge.		
Valoriser les enfants, tant dans leurs compétences que leur implication et leur investissement.	Les enfants et les jeunes sont félicités dans leur réussite et encouragés dans leurs échecs.	Tous les enfants et les jeunes sont félicités dans leur réussite et encouragés dans leurs échecs.		
	Les créations des enfants et des jeunes sont valorisées : affichage, sites internet, etc.	Toutes les créations des enfants et des jeunes sont valorisées : affichage, sites internet, etc.		
	Les enfants et les jeunes sont valorisés auprès de leurs parents. (retours positifs le soir)	Tous les enfants et les jeunes sont valorisés auprès de leurs parents. (retours positifs le soir)		

Objectif général : Pratiquer la laïcité comme moyen d'apprendre à bien vivre ensemble				
Objectifs opérationnels	Critères	Indicateur	Evaluation	
			Oui	Non
Être attentif à l'évolution des enfants.	Le dialogue avec les parents est favorisé.	Les difficultés, changement de comportements, les réussites etc. de chaque enfant sont partagées et suivi avec leurs parents.		
	Le dialogue avec les enseignants est favorisé.	Les difficultés, changements de comportement, les réussites, etc. rencontrées avec chaque enfant sont partagées et suivi avec les enseignants.		
	Le dialogue, la communication dans l'équipe est favorisé.	Les difficultés, changements de comportement, les réussites, etc. rencontrées avec chaque enfant sont partagés et suivi par l'équipe d'animation..		
	L'équipe du Centre de loisirs participe aux réunions d'équipe éducative.	L'équipe d'animation participe a chaque réunion d'équipe éducative.		
Développer les passerelles entre les différentes structures.	De la Crèche à l'Espace jeunes, les changements de structure sont préparés.	Tous les enfants sont accompagnés lors du passage d'une structure à l'autre.		
		Au moins une réunion inter-équipe permet de préparer l'accompagnement des enfants.		
		Au moins trois rencontres sont organisées entre les enfants des différentes structures.		
		Une réunion d'information ou un document informatif à destination des parents est proposé.		
		Tous les futurs 6ème scolarisés à Bernis sont informés qu'il y a un espace jeunes sur la commune.		
		Tous les futurs parents de l'école savent que ce sont les Francas du Gard qui gèrent les activités péri et extra scolaires.		
Poursuivre les échanges avec les structures et les associations locales	Des rencontres sont misent en place avec l'ARERAM de Bernis.	Au moins 2 rencontres avec l'ARERAM de Bernis sont organisées.		
	Des rencontres sont misent en place avec la crèche	Au moins 2 rencontres avec la crèche sont organisées.		
	Des rencontres sont misent en place avec la maison de retraite	Au moins 2 rencontres avec la maison de retraite sont organisées.		
	Des rencontres sont misent en place avec les Centre de loisirs éducatifs des Francas du Gard	Au moins deux séjours et deux sorties sont mutualisés avec les centres de loisirs et espaces jeunes des Francas du Gard.		
Innover dans la mise en place des salad'intergé.	Les enfants ont le choix dans les activités proposées.	Tous les enfants peuvent choisir à quelle activité ils souhaitent participer.	Plus de salad'intergé	
	Les enfants choisissent en amont le menu du repas du mini.	Tous les menus du midi sont choisies en amont par les enfants.	pour le mo-	

Objectif général : Pratiquer la laïcité comme moyen d'apprendre à bien vivre ensemble

Objectifs opérationnels	Critères	Indicateur	Evaluation	
			Oui	Non
Permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté en découvrant ses droits et ses devoirs pour vivre avec les autres dans le respect de tous.	La pratique éducative « agis pour tes droits » est mise en place.	Sur chaque tranche d'âge, au moins un projet dans le cadre de la pratique « agis pour tes droits » est proposé.		
	Des espace-temps d'échange, de discussion philosophiques sont mis en place.	Au moins un temps d'échange, de discussion philosophique est proposé chaque semaine.		
	Les règles de vie sont créées avec les enfants.	A chaque période de vacances, les règles de vie sont élaborées avec les enfants.		
		Tous les enfants connaissent au moins 3 règles établies avec le groupe.		
	Les enfants ont le choix des activités.	Au moins trois fois par semaine, les enfants ont le choix dans les activités proposées.		
	Les enfants peuvent proposer des activités.	Dans les plannings d'activités, au moins une activité est proposée par les enfants.		
	Des bilans avec les enfants sont organisés.	Chaque jour, un bilan est fait avec les enfants.		
		Au moins deux tiers des enfants est en capacité d'argumenter ses choix, son positionnement.		

Objectif général : Permettre aux parents de prendre leur place de partenaires éducatifs à nos côtés				
Objectifs opérationnels	Critères	Indicateur	Evaluation	
			Oui	Non
Construire un parcours éducatif cohérent pour chaque enfant.	Le dialogue avec les parents est favorisé.	Les difficultés, changement de comportements, les réussites etc. de chaque enfant sont partagées et suivi avec leurs parents.		
		Les difficultés, changements de comportement, les réussites, etc. rencontrées avec chaque enfant sont partagées et suivi avec les enseignants.		
		Les difficultés, changements de comportement, les réussites, etc. rencontrées avec chaque enfant sont partagés et suivi par l'équipe d'animation..		
		L'équipe d'animation participe a chaque réunion d'équipe éducative.		
		Un outil de suivi de la journée de chaque maternelle est mis en place : le repas, le repos, les activités sont renseignés chaque jour.		
		Chaque famille est accueillie matin et soir par l'équipe d'animation.		

Objectif général : Permettre aux parents de prendre leur place de partenaires éducatifs à nos côtés				
Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs	Evaluation	
			Oui	Non
Créer des espaces de rencontre, d'échange.	Mise en place d'espace-temps pour jouer.	Au moins une fois par période, les parents sont invités à un atelier « parent-enfant »		
		Au moins la moitié des parents est présente.		
	Des réunions d'information séjours sont organisées.	Avant chaque séjour une réunions d'information aux parents est organisée.		
		Plus des deux tiers des parents sont présents.		
	Des temps de partage, de discussion sont organisés.	Une fois par an, organisation des portes ouvertes de l'espace jeunes.		
		Au moins dix familles sont présentes.		
Tous les séjours sont valorisés auprès des parents.				

Objectif général : Approfondir la démarche éco-centre de loisirs dans le fonctionnement du centre de loisirs et de l'espace jeunes.				
Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs	Evaluation	
			Oui	Non
Créer de l'échange, du partage, de l'entraide, de la coopération en allant à la découverte des autres.	De la crèche à l'espace jeunes, les changements de structure sont préparés.	Tous les enfants sont accompagnés lors du passage d'une structure à l'autre.		
		Au moins une réunion inter-équipe permet de préparer l'accompagnement des enfants.		
		Au moins trois rencontres sont organisées entre les enfants des différentes structures.		
	Des rencontres sont misent en place avec l'ARERAM de Bernis.	Au moins 2 rencontres avec l'ARERAM de Bernis sont organisées.		
	Des rencontres sont misent en place avec la crèche	Au moins 2 rencontres avec la crèche sont organisées.		
	Des rencontres sont misent en place avec la maison de retraite	Au moins 2 rencontres avec la maison de retraite sont organisées.		
	Des rencontres sont misent en place avec les centre de loisirs éducatifs des Francas du Gard	Au moins deux séjours et deux sorties sont mutualisés avec les centres de loisirs et espaces jeunes des Francas du Gard.		
	Des projets favorisant la coopération, l'entraide, le partage sont mis en place.	Au moins deux projets favorisant la coopération, l'entraide, le partage sont mis en place. (Terracycle, la grande lessive, rallye infernal etc.)		
Poursuivre la connaissance et la compréhension du monde qui nous entoure.	Des actions, projets, permettant la découverte de l'environnement sont misent en place.	Au moins deux projets autour des activités scientifiques et techniques sont misent en place sur chaque tranche d'âge.		
		Les deux jardins sont entretenus régulièrement.		
	Des séjours sont mis en place.	Au moins un séjour par tranche d'âge est mis en place.		

Objectif général : Approfondir la démarche éco-centre de loisirs dans le fonctionnement du centre de loisirs et de l'espace jeune.

Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs	Evaluation	
			Oui	Non
Eduquer au goût et à l'équilibre alimentaire.	Des menus et des repas sont préparés par les enfants.	Au moins une fois par semaine en période de vacances, les menus et repas sont préparés par les enfants et les jeunes.		
	Limiter les déchets et encourager leur transformation et leur utilisation.	Des poubelles de tri sont mises en place.	Toutes les personnes du centre de loisirs savent trier les déchets et trient les déchets.	
		Le nombre de poubelles de déchets ménagers jetées a diminué.		
La récupération et la transformation sont favorisés pour les activités plutôt que l'achat de matériel.		Pour chaque activité, lorsque c'est possible, le matériel utilisé est du matériel récupéré.		
		Tous ce qui est abimé est réparé avant d'être jeté lorsque c'est possible.		
L'eau récupéré à la fin des repas sert à arroser les plantes.		A chaque fin de repas, l'eau qui reste est utilisée pour arroser les plantes.		
Lors d'achats, les emballages individuels sont limités.	Les emballages en gros sont toujours favorisés face aux emballages individuels.			
Réaliser des économies d'énergie.	Les bus sont mutualisés.	Au moins deux bus sont mutualisés pour les sorties.		
		Tous les bus utilisés sont remplis en moins au deux tiers.		
	Les séjours sont mutualisés.	Au moins deux séjours sont mutualisés.		
	Les transports collectifs et doux sont favorisés.	Lors de tous les déplacements de l'équipe, le covoiturage est mis en place.		
		A chaque fois que c'est possible, les transports collectifs et doux sont favorisés.		
Faire découvrir aux enfants la mobilité douce	Davantage d'enfants viennent à l'école en vélo ou trottinette.			

Objectif général : Susciter la participation dans tous les temps de vie du centre de loisirs éducatif et de l'espace jeunes.

Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs	Evaluation	
			Oui	Non
Permettre aux enfants de construire leurs temps de loisirs.	Les enfants construisent les plannings d'activités avec l'équipe d'animation.	Dans chaque planning, au moins deux activités sont choisies par les enfants.		
	Les enfants ont le choix entre plusieurs activités.	Au moins trois fois dans la semaine, les enfants ont le choix entre plusieurs activités.		

B– Modalités d'évaluation

Les évaluations sont régulières et concernent tous les acteurs. Différentes instances sont mises en place :

Les réunions d'équipe : elles réunissent les animateurs et la directrice. Elles ont lieu une fois par mois et chaque vendredi en période de vacances. Elles permettent d'évaluer les projets d'animation, le travail en équipe, le fonctionnement de la structure. A la fin de la période estivale, c'est l'évaluation du projet pédagogique qui est mise en place.

Les conseils d'enfants, « exprime toi » : ils réunissent les animateurs et les enfants. C'est le temps de bilan quotidien des enfants sur la journée vécue. Il a lieu chaque mercredi et tous les jours en période de vacances de manière formelle ou informelle.

Les rencontres avec la mairie : elles réunissent l'élue déléguée à l'enfance et la jeunesse de la commune et la directrice du centre de loisirs, elles permettent de faire un bilan et de se projeter sur le ou les mois à venir.

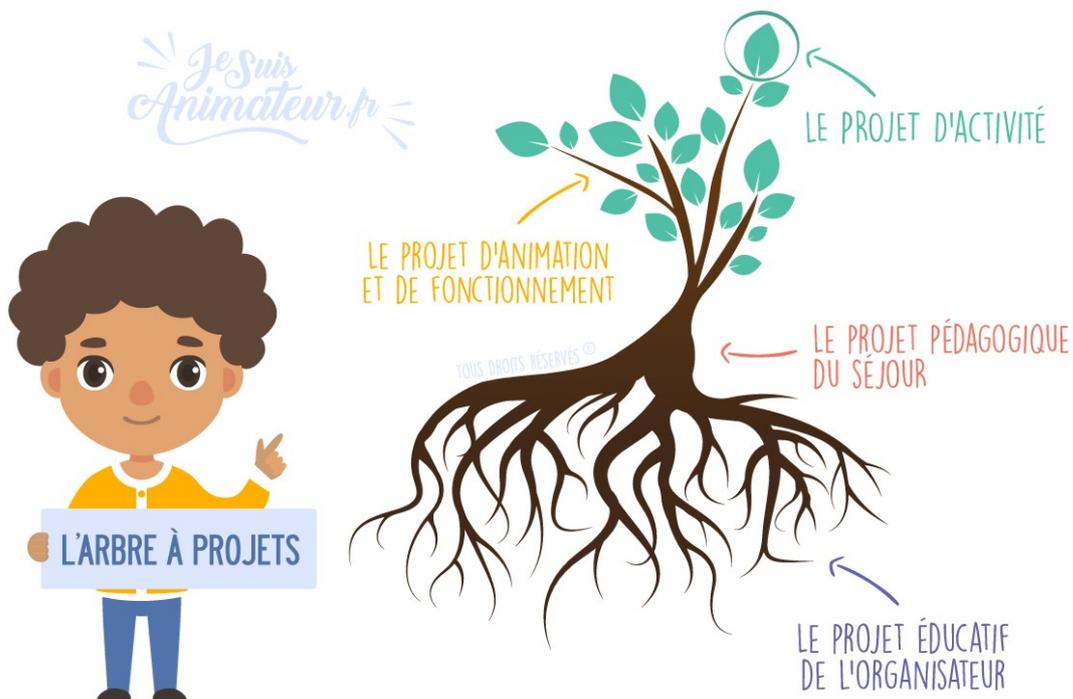


Conclusion

Le projet pédagogique, au delà d'être un document administratif obligatoire pour tous les accueils collectifs de mineurs déclarés auprès des services de la Direction Départementale de la cohésion Sociale, est un document au service de :

- **La formation des animateurs.** En effet, véritable outils de réflexion, il permet de sensibiliser à l'action éducative et à la démarche de projet. En participant à sa construction, l'équipe peut être force de proposition et participer aux choix éducatifs et pédagogiques. Elle peut prendre ainsi toute la mesure de l'intérêt de la démarche éducative et se l'approprier.
- **La communication.** Le projet pédagogique, en détaillant le fonctionnement, l'organisation, les objectifs et les actions pédagogiques permet de faire ressortir l'influence éducative que la structure souhaite apporter aux enfants. Il permet ainsi aux parents de s'orienter vers une structure qui correspond à leurs attentes. Il est également un support de communication à destination de l'organisateur, qui peut alors veiller à la traduction du projet éducatif. Enfin, les autorités, la presse, l'administration peuvent s'en saisir au besoin.
- **La cohérence de l'équipe.** En participant à sa création, l'équipe peut donner son avis. C'est alors que les explications, l'argumentation, les négociations vont se mettre en place afin de rédiger un document qui soit représentatif de toute l'équipe. Il devient alors une référence commune, créée et partagée par tous.

LES NIVEAUX DE PROJETS EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



Source : jesusisanimateur.fr